

Des garanties à donner pour réussir le grand débat

L'UNSA a pris connaissance de la longue lettre du Président de la République censée ouvrir le « grand débat ». Elle veut en retenir l'objectif assigné : « Vos propositions permettront (...) de bâtir un nouveau contrat pour la Nation, de structurer l'action du gouvernement et du Parlement, mais aussi les positions de la France au niveau européen et international. »

Dans cet esprit, l'UNSA apportera sa contribution pour plus de justice sociale autour des quatre grands thèmes énoncés par le Président de la République. Elle appelle donc ses militants comme ses adhérents à s'en faire l'écho dans les différents débats auxquels ils pourront participer, en tant que citoyens ou responsables syndicaux.

Mais un débat réussi suppose que soit clarifiée la méthode avec laquelle en seront tirées les conclusions. L'UNSA note que cette précision est totalement absente de la lettre du Président de la République. Or, le pays n'a pas simplement besoin de questions mais de réponses. Et pour qu'elles soient socialement acceptées, elles doivent être construites avec les Français et leurs représentants et non imposées du haut.

A cette fin, l'UNSA demande, en conclusion du débat, la tenue d'une vaste conférence nationale rassemblant, autour des responsables politiques nationaux, l'éventail associatif et syndical le plus large. Saisie de la synthèse des débats, celle-ci aurait à délibérer sur sa traduction en mesures concrètes pour faire vivre l'aspiration à plus de justice sociale.

Grand débat fondateur ou coup d'épée dans l'eau ? Au Président de la République et au gouvernement de lever toute ambiguïté en donnant les garanties d'élaboration des solutions qu'attendent la grande majorité des citoyens.

Communiqué du 14 janvier

Le CESE lance une consultation électronique sur les jeunes et l'avenir du travail

Du 7 au 25 janvier, le CESE organise une grande consultation citoyenne sur « les jeunes et l'avenir du travail », suite à une saisine du gouvernementale s'inscrivant dans la perspective du centenaire de l'OIT et la présidence française du G7.

Les jeunes sont plus particulièrement interrogés sur trois grandes questions :

- Comment bien commencer sa vie active ?
- Comment donner plus de sens et d'intérêt au travail ?
- Comment se préparer aux évolutions futures du travail ?

Les résultats de cette consultation, ainsi que les auditions menées par la section du travail et de l'emploi du CESE, aboutiront à un avis remis au premier ministre le 27 mars 2019. Le CESE sera amené à formuler des préconisations pour répondre à ces grandes questions.

Vous pouvez participer à la consultation en cliquant sur : <https://participez.lecese.fr/themes/les-jeunes-et-lavenir-du-travail>

Et suivre les travaux en cours sur la saisine : <https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/lavenir-du-travail>

Par ailleurs, l'UNSA souhaite contribuer en organisant, le 25 janvier au matin, au CESE, un atelier-relais constitué d'une vingtaine de jeunes issus de différentes fédérations et catégories socio-professionnelles.

L'objectif de l'atelier, d'une durée de 3h, est de pouvoir débattre du rapport des jeunes au travail et de formuler une ou plusieurs réponses syndicales permettant de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Ces solutions, argumentées, feront l'objet d'une publication « UNSA » sur la plateforme de consultation citoyenne et sera retransmise à la section du travail et de l'emploi pour alimenter leurs travaux.